

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 09 DECEMBRE 2019

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes *GUILIANI Patricia* et *RANSOU Virginie* et MM. GLAUDE, GRESSIEN Georges, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, SAINT-ALBIN Maurice, LEBERRE Jean-Claude, FETOUS Lakhdar, Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, KUNTZMAN Michel,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme *NAZICAL Marie-Ange* et MM. FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, NOYON Joël.

AVIS AUX CLUBS

« FOOTBALL D'ANIMATION »

Le Comité de Direction réuni, en date du *13 Novembre 2019*, a décidé d'appliquer des amendes pour non-utilisation de la F.M.I à compter du 1^{er} JANVIER 2020, dans les catégories suivantes :

*CRITERIUMS : «U10 - U11 et U12 - U13 »,

*CRITERIUMS : **Claude LACHICHE** «U12 - U13 »,

*CRITERIUMS : **AVENIR** « U10 - U11 ».

Barème de l'amende F.M.I « FOOTBALL D'ANIMATION »
à compter de JANVIER 2020

1^{ère} : non-utilisation : un RAPPEL,

2^{ème} : non-utilisation : une **AMENDE de 50 €** (par équipe sans F.M.I.)

Une réunion « FOOTBALL D'ANIMATION « OBLIGATOIRE » se déroulera

le **VENDREDI 10 JANVIER 2020 à 18 H 30**

au siège du DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL.

AVIS AUX CLUBS

SAISON : 2019 / 2020

1°) - **Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :**

- Le nom du club,
 - L'objet de votre demande et les références des rencontres,
(Catégorie U6 à U13 - groupe - poule et date de la rencontre)
- UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.**

2°) - **Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM 94 : E-mail :**

secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, et à la technique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX.

Tél : 01.55.96.11.00 - Fax : 01.55.96.04.44

(Technique : **DRISS** 01.55.96.11.**43** ou **HEDI** : 01.55.96.11.**42**).

3°) - **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et N° de licence :**

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2018.

Courrier club de Numéro d'affiliation 000000 du 19/09/2018.

Objet : report d'une rencontre

Responsable Monsieur.....club x. Licence n°.....

A Madame la Directrice administrative et pour info : la technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

U 6 - U 7

Plateau : UJA MACCABI PARIS METROPOLE

Courrier du club d'UJA MACCABI PARIS METROPOLE du 29/12/2019 :
Pris note.

SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIERES

Courrier du 09/12/2019 :
Pris note et transmis au Président du District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Plateau : NOGENT S/MARNE F.C.

Courrier du club de NOGENT S/MARNE F.C. du 05/12/2019 :
**Suite au courrier du Club de SUCY FC, la Commission vous a appelé aux devoir de la charge.
Elle vous confirme que le club recevant doit :**

- **Organiser le plateau,**
- **Vérifier les licences,**
- **Envoyer le CR du plateau avec les justificatifs.**

La Commission ne comprend pas le message est totalement faux.
Elle convoque pour sa réunion du **LUNDI 06/01/2020 à 18 H 30** (*le responsable du Plateau du NOGENT FC et l'éducateur U6/U7 du SUCY F.C.*).

U 8 - U 9

Plateau : JOINVILLE R.C.

Courrier du club d'UJA MACCABI PARIS METROPOLE du 07/12/2019 :
Pris note de vos problèmes de transport suite aux mouvements sociaux

Plateau : R.C. PARIS 10

Courrier du club de PARIS RC 10 du 06/12/2019 :
Pris note de la fermeture des terrains suite aux mouvements sociaux.

U 10 - U11

CACHAN C.O. / AVENIR SPORTIF D'ORLY U11 G 2 ABCD du 07/12/2019

Courrier du club de CACHAN C.O. du 03/12/2019 :

Pris note, vous ne pouvez recevoir qu'une seule équipe, suite à votre but cassé.

SANTENY SP.L. / FONTENAY SS/BOIS U.S. U11 G 7 AB du 07/12/2019

Courrier du club de SANTENY SP.L. du 02/12/2019 :

Courrier tardif.

CAMILLIENNE SP. 12EME /RUNGIS U.S. U11 G 4 ABCD du 07/12/2019

Courrier du club : CAMILLIENNE SP. 12EME du 06/12/2019

Pris note de la fermeture des terrains suite aux mouvements sociaux.

MINIS AND MAXIS / O. CLUB D'IVRY U11 G 8 AB du 07/12/2019

Courrier du club : MINIS AND MAXIS du 07/12/2019 :

FORFAIT AVISE du club de l'O. CLUB D'IVRY : Problème de transport suite aux mouvements sociaux.

GENTILLY ATHLETIC CLUB/ FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. U11 G 6 ABC du 07/12/2019

Courrier du club de GENTILLY ATHLETIC CLUB du 06/12/2019:

Pris note de la fermeture des terrains suite aux mouvements sociaux.

SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIERES

Courrier du 05/12/2019 :

Pris note de l'absence excusée de Monsieur FITCHO BISSAI Simon à la convocation du **LUNDI 16/12/2019**. Monsieur MARROUIFI, le remplacera.

Plateau : R.C. PARIS 10

Courrier du club de PARIS RC 10 du 06/12/2019 :

Pris note de la fermeture des terrains suite aux mouvements sociaux.

U12 - U13

BONNEUIL S/MARNE C.S. / U. FOOTBALL CRETEIL U13 G 8 2 Équipes du 07/12/2019

Courrier du club : BONNEUIL S/MARNE C.S. du 03/12/2019

Pris note vous avez une seule équipe U12. Pensez à prévenir vos adversaires

VINCENNOIS C.O. / PARIS UNIVERSITE CLUB U13 G 7 2 Équipes du 23/11/2019

Courrier du club de VINCENNOIS C.O. du 03/12/2019

Pris note du **FORFAIT** du Club de P.U.C.

FONTENAY SS/BOIS U.S. / VILLEJUIF U.S. CL Poule A (U13) du 14/12/2019

Courrier du club de FONTENAY SS/BOIS U.S. du 07/12/2019 :

Pris note, coup d'envoi 12 H 00. Prévenir vos adversaires.

BONNEUIL S/MARNE C.S./LUSITANOS ST MAUR U.S. CL Poule A (U13) du 05/10/2019

Courrier du club de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 02/10/2019 :

Courrier tardif. Pris note de votre **FORFAIT GENERAL** dans le CRITERIUM Claude LACHICHE. Prévenez vos adversaires.

Plateau : R.C. PARIS 10

Courrier du club de PARIS RC 10 du 06/12/2019 :

Pris note de la fermeture des terrains suite aux mouvements sociaux.

SAISON 2019 - 2020 :**N°08 - JOURNAL DES AMENDES en « FOOT D'ANIMATION »****(DU PV 09/12/2019)**

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Annulation amende du Réunion du lundi 25/11/2019	Critérium U12/U13 du LUSITANOS ST MAUR U.S./VILLEJUIF U.S. CL Poule A (U13) du 12/10/2019	-40,00 €
533680	ASOMBA	Feuilles de rencontre non-reçues - Poule B	ASOMBA / ENT. S. D/ JEUNES DU STADE U11 G 7 AB du 09/11/2019	20,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	Feuilles de rencontre non-reçues - Poule CD	Du 09/11/2019 VILLEJUIF U.S. / MAISONS ALFORT F.C. U11 G 3 ABCD	40,00 €
542388	MAISONS ALFORT F.C.	Feuilles de rencontre non-reçues - Poules ABCD	Du 09/11/2019 VILLEJUIF U.S./ MAISONS ALFORT F.C. U11 G 3 ABCD	80,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Feuilles de rencontre non-reçues - Poules AB	Du 09/11/2019 CRETEIL LUSITANOS F. US/ PARIS UNIVERSITE CLUB U11 G1 ABCD	40,00 €
523411	U. S. IVRY FOOTBALL	Feuilles de rencontre non-reçues - Poule B	Du 09/11/2019 VITRY E.S. / U. S. IVRY FOOTBALL U11 G 2 ABCD	20,00 €
500494	FRESNES A.A.S.	Feuilles de rencontre non-reçues - Poule D	Du 09/11/2019 FRESNES A.A.S. /VALENTON FOOTBALL ACADEMY U11 G 3 ABCD	20,00 €
542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	Feuilles de rencontre non-reçues - Poules AB	Du 09/11/2019 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A./GOBELINS F.C. U11 G 1 ABCD	40,00 €
	TOTAL GENERAL	DES AMENDES MISES	<u>JOURNAL N°08</u>	260.00 €
	TOTAL GENERAL	DE L'AMENDE LEVEE	<u>JOURNAL N°08</u>	-40.00 €

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00 €
2éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 €
3éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 €
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 €
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,..),	10,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour, 2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour, 2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	60,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	45,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	90,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs..),	100,00 €
C.R non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 €
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00 €